

Réf : FOR-00405
Durée : 1 jour - 7 heures
Prix : 210€
Effectif : 15 stagiaires

Informatiser vos devis et factures

OBJECTIF DE LA FORMATION

Identifier les informations obligatoires sur les devis et factures
Appréhender la législation concernant la production de devis et de factures
Utiliser l'outil informatique pour réaliser ses devis et factures
Pour aller plus loin avec les formations : **Vous initier à la comptabilité, Les écritures comptables courantes, Informatiser votre comptabilité**

PRÉREQUIS

- Aucun

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Présentation des différents documents commerciaux par chronologie: **devis et facture**
- Outils permettant de gérer devis et factures.
- État de la législation en la matière.
- Présentation des différentes solutions informatiques
- Mise en place d'un dossier d'exemple
- Prise en main du logiciel sur le cas personnel.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUE

- Formation en présentiel avec utilisation des moyens et/ou outils : étude de cas, QCM, quizz, jeux de rôle, travaux pratiques, vidéo
- En distanciel
- En entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

- Attestation de suivi de formation et évaluation des acquis délivrées à l'issue de la formation

PUBLIC

- Porteur de projet / créateur
- Chef d'entreprise
- Conjoint et collaborateur du chef d'entreprise
- Demandeur d'emploi
- Salarié

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Formateurs / Formatrices en comptabilité et en gestion

MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation et ateliers techniques équipés en multimédia

Lieux des formations :

- NIMES : 904 avenue Maréchal Juin
30908 Nîmes Cedex 2 – 04 66 62 80 00
- ALES : 75 impasse des Palmiers, PIST
Oasis, 30100 Alès – 04.66.62.80.00

N° de déclaration d'activité :
76311030031

Numéro Siren : 130 027 931 00109

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En fonction des formations et selon la situation de handicap, les parcours peuvent être aménagés sur demande auprès du référent handicap :
Isabelle HERVAGULT : 04 66 62 80 60
isabelle.hervagault@cma-gard.fr

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'organisme de formation se réserve le droit de reporter la formation si les conditions pédagogiques n'étaient pas réunies. Il s'engage à vous en informer dans un délai de cinq jours avant le démarrage de la formation.
Conditions générales de vente.
Entrée en formation de 1 à 20 jours avant le démarrage s'il y a une prise en charge par un organisme financeur. (Nous contacter pour toute information complémentaire).

INSCRIPTION ET INFORMATIONS

Possibilité de prise en charge partielle ou totale en fonction de votre statut. Pour toutes informations sur nos formations et leur accès, nos conseillers

